



FEUILLE d'INSCRIPTION COURS DE TAÏCHI SAISON 2020-2021

✓ 4 étapes pour s'inscrire

1- J'indique ma date d'inscription au cours de Tai Chi Chuan à la Corchade du mercredi matin de 9h00 à 10h00. Date d'inscription : /..... /.....

2- Je renseigne mes données personnelles. Toutes les zones sont obligatoires !
Ces données confidentielles sont au seul usage interne du cours.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Né(e) le :

Téléphone : Profession :

Adresse mail : @

Personne à prévenir en cas de problème : M, Mme,

IMPORTANT, à renseigner SVP Téléphone :

3 - Je constitue mon dossier d'inscription COMPLET

FOURNIR SIMULTANEMENT :

- la présente feuille d'inscription ;
- un certificat médical obligatoire moins d'un an, dès le 1^{er} cours attestant l'absence de contre-indication à la pratique du tai chi chuan /Qi Gong ;
- demande de licence ou de renouvellement dûment remplie et signée ;
- cotisation annuelle à **37 €** ;

☞ le 1^{er} cours d'essai pour les nouveaux est gratuit : **UN SEUL COURS AUTORISE**

4 - Je lis la réglementation sur la légitime défense [article 122-5 du code pénal]
et signe en dessous

Ne pas remplir cette zone réservée à l'administration du cours

Nouvel adhérent : O/N / Certificat médical : daté du

Licence n° : demandée le : reçue le :

L'adhérent certifie avoir reçu sa licence le Signature :

**PHOTO
OBLIGATOIRE
ET COLLEE
Merci !**

Réglementation relative à la légitime défense :

Article 122-5 du CP

N'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte.

N'est pas pénalement responsable la personne qui, pour interrompre l'exécution d'un crime ou d'un délit contre un bien, accomplit un acte de défense, autre qu'un homicide volontaire, lorsque cet acte est strictement nécessaire au but poursuivi dès lors que les moyens employés sont proportionnés à la gravité de l'infraction.

Je soussigné(e) Mr Mme Melle

certifie avoir pris connaissance de la législation en vigueur en matière de Légitime Défense (article 122-5 du Code Pénal) et dégage de toute responsabilité les enseignants Budokan en cas de non respect.

Metz, le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »